



# Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement { 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi ..... Fr. 5.— par an  
1 » » » » vendredi ..... » 2.60 » »  
Bulletin officiel : Fr. 4.— Assurance-accidents (valable pour 2 personnes) ..... » 2.80 » »

Les abonnés au bénéfice de l'assurance

sont assurés contre les accidents

auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr.

1000.— en cas de décès, Fr.

1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr.

1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052 Chèques postaux II c 52.

Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

Les Billeets de la deuxième loterie des montagnards sont épuisés

## Le blé

Tout récemment, dans les locaux spacieux du Buffet de la gare de Lausanne, la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande tenait ses assises annuelles sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Guinchard de Neuchâtel. Après une courte séance administrative, au cours de laquelle fut votée, à l'adresse des Autorités fédérales, une résolution tendant à obtenir des facilités pour l'écoulement des vins de la dernière récolte, on entendit une série de conférences sur le problème du blé. Nous renvoyons à donner ici un compte-rendu même succinct de ces quatre exposés, d'une belle tenue scientifique. Nos ingénieurs agronomes étaient à la tâche et à l'honneur. Alors qu'il appartenait à M. Henri Blanc, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, de situer les emblavures dans le pays au double point de vue de l'économie générale et de l'économie agricole, que M. le Dr Bolens, chef de l'Etablissement fédéral d'essais et contrôle de semences, à Mont-Calmé, nous initiait aux mystères de la génétique et de son application à la sélection des céréales, que M. Paul Chavan, directeur des Stations agricoles de Marcelin, nous entretenait de l'organisation du monde des sélectionneurs, cette aristocratie de l'agriculture, et de leurs importants travaux, M. Loeffel, professeur à l'Ecole d'agriculture du Jura, à Courtemelon, s'attachait plus particulièrement à l'étude de la technique de la culture du blé. Disons d'emblée que les efforts des conférenciers convergeaient tous vers le même but : l'augmentation du rendement du blé à l'unité de surface, tant en quantité qu'en qualité. En effet, si nous partons de cette vérité que les frais de culture, quoiqu'on fasse, restent à peu près une constante, il convient de mettre tout en œuvre pour porter à son plus haut maximum le rendement à l'hectare et diminuer ainsi dans la plus forte mesure possible le prix de revient du quintal.

Or, à côté d'une culture intelligente et rationnelle, du choix judicieux d'une semence sélectionnée, appropriée aux conditions locales, la fumure est un facteur d'une importance primordiale dans l'amélioration des récoltes. Il nous paraît utile de souligner ici la dernière partie de la captivante causerie de M. le professeur Loeffel et de mettre en relief les points principaux qu'il a traités dans la question de la fumure du blé :

Pour éviter la verse et aussi une plus grande réceptivité de la céréale à l'égard des maladies cryptogamiques, notamment le charbon, qu'un excès d'azote ne manquerait pas de provoquer, le fumier de ferme ne devrait pas être employé directement pour l'emblavure mais mieux à l'occasion de la culture qui précède celle du blé et jamais, en tout cas, sur une rompue de légumineuses.

L'acide phosphorique et la potasse conditionnent la formation d'un grain dense et augmentent considérablement la résistance d'un blé à la rouille.

La potasse renforce le chaume et le rend ainsi plus résistant à la verse. Elle agit aussi favorablement contre le piétin. On sait également que la fumure potassique a pour effet d'intensifier la formation de l'amidon dans le grain de blé.

D'autre part, si l'immigration de l'azote dans le grain peut être rendue plus difficile par de mauvaises conditions climatiques (essais de Pagnou), elle peut l'être aussi par une carence de la potasse (essais de Calla dans le No 14, 1936, du Chemiker Zentralblatt) ; on constate alors une plus faible teneur du grain en gluten avec un renchérissement de la cendre en chaux et en magnésie ; la valeur boulangère de la farine en est diminuée.

En définitive, la formation d'un grain normal et bien nourri, de qualité supérieure pour la panification, dépend avant tout d'un bon équilibre des éléments fertilisants et, à cet égard, les fumures phosphoriques et potassiques jouent un rôle de tout premier plan.

Ager.

## Nos touche-à-tout

Parmi les bizarreries d'un régime de plus en plus folâtre (soyons gais, pour ne pas tomber dans le désespoir), il y a, ces derniers jours, l'aventure du prix du pain.

Nos grands directeurs de l'économie publique cherchent à maintenir le prix du pain... tout en l'élevant. Ils imaginent deux pains : un pain dit complet et fédéral, et l'autre, le pain blanc, le pain des gourmets, spécialement des Romands. Le prix du premier ne serait pas abaissé (Dieu les garde d'un tel scandale !) mais maintenu au prix courant du pain, tandis que les boulangers auraient licence d'augmenter le prix du pain blanc.

Nos calculateurs, toujours bien informés, n'est-ce pas ? prévoient que le 25 % de la population seulement irait au pain fédéral, tandis que le 75 % s'en tiendrait au pain blanc, malgré son renchérissement.

Or, c'est juste le contraire qui s'est produit : 75 % au pain complet, 25 % au pain blanc, et cela en quelques jours.

D'où nouvelle décision du Conseil fédéral : le pain complet coûtera, non plus 35 centimes, prix général du pain avant cette habile manœuvre, mais 40. On a si bien calculé qu'arrive ce qu'on voulait éviter : le pain, nourriture de base, surtout dans les petits ménages, renchérit sur toute la ligne.

Il aurait beaucoup mieux valu que ces messieurs ne se mélassent de rien, puisqu'ils sont capables d'erreurs aussi monumentales. L'économie dirigée, en effet, a commis bien plus d'erreurs et causé beaucoup plus de désastres que lorsque le régulateur des transactions humaines était la bonne et saine loi de l'offre et de la demande. On en est arrivé, en voulant faire mieux, à faire pire. Ces messieurs, assis sur leurs ronds de cuir, n'ont plus le sens de la vie

## QUESTIONS ÉCONOMIQUES

### La dévaluation sera-t-elle d'une utilité durable pour notre exportation ?

La dévaluation du franc a incontestablement ranimé, dans une certaine mesure, notre économie. La population a augmenté ses achats, ce qui a permis à maintes entreprises de liquider les stocks accumulés par suite de la régression de leurs ventes. Les commandes de l'étranger sont devenues plus nombreuses et nos hôtes se ressentent de l'augmentation du nombre des hôtes étrangers.

Mais nous ne devons pas surestimer la signification de ces faits réjouissants ; demandons-nous plutôt en toute conscience : s'agit-il seulement d'un phénomène passager en relation immédiate avec la dévaluation ou pouvons-nous espérer vraiment une amélioration durable pour notre économie ?

Pour répondre à cette question, nous n'avons recours à aucune théorie compliquée. Ces conceptions sont en effet si simples que chacun peut les comprendre en y mettant un peu de bonne volonté.

Depuis que la crise économique a éclaté et que la lutte est devenue toujours plus serrée sur le marché mondial, les produits de l'industrie suisse se sont révélés trop chers. Pourtant, il y a encore d'autres raisons au recul de notre exportation, ainsi les droits de douane élevés et les entraves au trafic des paiements ; le mal essentiel, qui menaçait notre exportation, était une regrettable différence de prix entre nos produits et ceux des pays concurrents, différence qui ne pouvait plus se justifier par la qualité la meilleure des marchandises suisses. Dans certains cas, cette situation est allée si loin que « made in Switzerland » signifiait à peu près « inabordable à cause du prix ».

La dévaluation du franc nous a donné la possibilité de reprendre, avec quelques chances de succès, la lutte sur le marché international ; nous ne dépendons plus comme précédemment des positions intenable à cause de nos prix beaucoup trop élevés. Car, depuis la dévaluation, l'étranger peut acheter nos produits meilleur marché, puisque le cours du franc suisse est descendu de 30 %. Malheureusement il y a une petite ombre au tableau : il est impossible à la Suisse de maintenir intégralement l'avantage créé par la dévaluation. Notre industrie est en effet forcée de subir une augmentation des prix des matières achetées à l'étranger, augmentation qui correspond à la dévaluation et dont les entreprises doivent tenir compte dans leurs frais de production. En d'autres termes : exprimées en francs suisses, nos marchandises d'exportation sont devenues plus chères, dans une mesure qui correspond à la proportion des matières premières d'origine étrangère, utilisées pour la production de ces marchandises. Tout dépend maintenant de la condition que la hausse des prix ne compense

pas entièrement ou dans une mesure trop importante l'avantage de 30 % créé par la dévaluation ; nous en serons sans cela au même point qu'avant. Nous ne pouvons avoir aucune influence sur la formation des prix des matières premières étrangères et celles-ci ne représentent qu'une partie des prix de revient de nos produits d'exportation. Aussi devons-nous consacrer toute notre force économique et morale à maintenir assez bas les autres éléments du coût de la production.

C'est une question très importante pour la Suisse de maintenir, ne serait-ce qu'en partie, l'avantage créé par la dévaluation. Le but poursuivi, qui est l'augmentation de notre exportation, est digne des plus grands efforts. En effet, de l'exportation dépend le bien-être auquel notre peuple est arrivé grâce au commerce international. Les anciens Confédérés devaient en grande partie leur importance politique aux avantages économiques qu'ils tiraient de leur situation au carrefour des plus importantes routes commerciales. Cette dépendance du commerce extérieur est restée le propre de la Suisse jusqu'à maintenant. Aujourd'hui encore, le tiers environ de la population vit de l'exportation et de l'industrie hôtelière. Si ces deux branches de notre économie ne se raniment pas, l'émigration et l'appauvrissement ne tarderont pas à se faire sentir bientôt avec leurs fâcheuses conséquences.

La dévaluation a donné à la Suisse la possibilité de reconquérir sa place comme pays d'exportation et de tourisme. Pour le moment, notre situation est encore assez bonne. Une enquête, faite à l'étranger par l'Office suisse d'Expansion commerciale, a révélé que, pour beaucoup de marchandises, une partie suffisante de l'avantage créé par la dévaluation avait été maintenue, afin de ramener l'acheteur étranger vers le produit suisse de qualité. Les statistiques montrent aussi que notre exportation a augmenté. Il résulte par ailleurs de l'enquête que nos clients de près et de loin ne comprendraient pas que nous annihilions, par une hausse de nos prix, l'avantage qu'ils attendent de la dévaluation de notre franc ; notre commerce d'exportation peut être menacé à cet égard d'un danger qui ne doit pas être sous-estimé. De notre attitude, de notre ferme volonté de ne pas augmenter les prix, dépend l'avenir de notre exportation, de notre bien-être. Nous devons éviter, dans tous les cas, de compromettre par le désir d'obtenir un avantage tout à fait aléatoire, l'accroissement de notre exportation et du trafic touristique, accroissement qui seul peut apporter une amélioration durable pour l'ensemble de notre population.

## Nouvelles résumées

**Famine.** — On mande de Fortaleza (Brésil) que 5000 personnes, pour la plupart affamées, fuyant les régions de l'intérieur où règne une sécheresse absolue, seraient arrivées dans la petite ville d'Itapipoca.

**Un autocar en flammes.** — Un car affecté à un service de transport de voyageurs a capoté à la suite de l'éclatement d'un pneu sur la route de Casablanca à Rabat (Maroc) et a pris feu. On compte 7 morts et plusieurs blessés.

**Cinq maisons s'écroulent.** — Cinq maisons d'un village situé au nord de Jérusalem se sont écroulées, leurs fondations ayant été minées par les fortes pluies qui se sont abattues récemment sur la région. Trois habitants ont été tués.

**Mort d'un général italien.** — Le général Oreste Mariotti, qui commandait la brigade indigène marchant dans la région abyssine d'Aurassi, atteint d'une pneumonie, a été transporté d'urgence à Addis-Abeba, où il a succombé.

Pendant la guerre d'Abyssinie, le général commandait la colonne Ankala qui protégeait, dans la région difficile de Dankalie, le flanc gauche de l'armée italienne en marche sur le haut plateau abyssin.

**Une fillette meurt pour avoir avalé un noyau.** — La petite Simone Charlier, 9 ans, de Châtillon-sur-Marne (France), avait mangé un pruneau. Soudain elle pâlit et tomba. Elle venait d'avaler le noyau. La fillette succomba à l'asphyxie.

## Le Valais et la radio

Sous ce titre, un correspondant de la « Patrie valaisanne » estime que le Valais paraît ignoré par les organisateurs des programmes de nos studios romands. Il se demande s'il existe en Valais une société s'occupant de la radio.

Pour renseigner ce correspondant, et en même temps de nombreux sanfilistes valaisans, voici la réalité : il existe une Société valaisanne de radiodiffusion qui a son siège à Sion ; c'est la section valaisanne de la Société romande de radiodiffusion, qui se compose des divers groupements de Sion, Sierre, Martigny et Vernayaz. Son actif et dévoué président fait tout son possible pour soigner les intérêts des abonnés valaisans. Si l'on entend peu parler de cette organisation, il faut s'en prendre aux abonnés eux-mêmes qui ne semblent pas comprendre qu'une association ne peut travailler au bien collectif que pour autant que les intéressés répondent aux invitations des initiateurs. Tous les sanfilistes savent qu'un effort général est fait pour obtenir le maximum de perfection dans les auditions. Qui n'a pas entendu parler de la lutte contre les parasites ; or, toute lutte comporte un effort et partant des moyens pour les rendre efficaces. Des appels ont été faits par les journaux, des conférences ont été données, des prospectus envoyés pour demander l'adhésion de tous les sanfilistes aux groupements ; le résultat a été une indifférence presque complète.

N'incriminons pas l'administration des P.T.T., qui est toujours disposée à contenter les auditeurs abonnés, ni non plus les directions des studios et les comités qui font ce qui est possible lorsqu'on leur en donne les moyens. Il y a beaucoup à faire pour améliorer les auditions et certes l'importance vaut la peine d'un effort. Quant aux programmes, la question est un peu plus difficile, car pour contenter tous les auditeurs il faudrait que ceux-ci aient tous les mêmes goûts et desirs ; or, il est superflu de dire qu'il n'y aura jamais entente cordiale. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut rien faire, mais c'est bien compliqué. Tous les possesseurs de postes ont entendu les appels multiples des speakers pour obtenir par correspondance leurs avis sur les auditions offertes. Y a-t-il beaucoup de Valaisans qui répondent à ces appels ? Le poste de Sottens a un service surchargé puisqu'il doit s'occuper de toute la Suisse romande, et il ne serait pas juste de dire qu'il ignore le Valais ; en frappant gentiment à la porte de la Direction on obtient facilement ce qui est possible. Il faut reconnaître, du reste, qu'il y a eu pas mal d'auditions sur le Valais jusqu'ici ; le reportage touristique n'a pas été négligé.

Sanfilistes valaisans, faites un effort général pour demander votre adhésion dans les divers groupements, et les résultats répondront sûrement à la puissance de coalition.

Jules Michellod, Groupement de Martigny.

## Chambre valaisanne de Commerce

La presse a déjà annoncé dernièrement les changements intervenus dans les organes de la Chambre valaisanne de Commerce. Il y a quelque temps, en effet, que ces mutations ont eu lieu. La nouvelle n'en était pas moins prématurée, car on aurait dû attendre avant de donner un caractère officiel à cette information, que les élus aient accepté définitivement leur nomination et aient pris possession de leurs fonctions. Or, c'est aujourd'hui chose faite.

On nous prie donc de confirmer que M. le Dr W. Perrig a abandonné la présidence de la Chambre, après avoir dirigé pendant 6 ans la marche et les destinées de l'institution. Préalablement, pendant 6 ans également, il avait assumé le secrétariat de la Chambre. C'est ainsi 12 années de dévouement consécutif que M. Perrig a apporté à la Chambre valaisanne de Commerce. On ne saurait enregistrer sa décision sans rendre hommage à son travail, à son habileté et à son labeur désintéressé, et à ce sujet nous sommes certain d'être l'interprète tant de tous ses collègues du Comité que de tous les membres pour lui exprimer les remerciements et la reconnaissance de la Fédération.

En remplacement de M. le Dr Perrig, la Chambre a appelé à la présidence M. le Dr Alfred Comtesse, à Monthey, jusqu'ici vice-président, et, à ce dernier poste, M. Albano Fama, à Saxon.

Les membres connaissent assez ces deux personnalités pour savoir que la direction de la Chambre est en de bonnes mains. Il est donc à espérer que la nouvelle période qui s'ouvre permettra, malgré les difficultés financières, de marquer un développement et un essor nouveaux de cette institution, inspirée par le souci constant de l'intérêt général du canton dans une activité orientée vers les réalisations pratiques.

Le Comité central pour la période triennale en cours est donc composé comme suit :

Président : M. le Dr Alfred Comtesse, Monthey ; vice-président : M. Albano Fama, Saxon ; membres : MM. W. Amez-Droz, Sion ; Karl Anthamatten, Viège ; Jos. Deslarzes, Sion.

## Mot d'enfant

Petit Pierre joue avec sa grande sœur. Tout à coup, celle-ci trébuche et s'écrie :

— Oh ! j'ai perdu mon équilibre !

Un quart d'heure plus tard, maman entre dans la chambre, voit Pierrrot à demi plongé sous le divan et lui dit :

— Que fais-tu, mon fils ? Tu vas te salir !

Et le petit garçon de répondre :

— Tout à l'heure, ma sœur a perdu son équilibre, alors je la cherche !

# LE 4<sup>me</sup> CARNAVAL DE MARTIGNY

Déjà l'année dernière, et durant les deux jours qui le précéderent, le Carnaval de Martigny avait inspiré de vives appréhensions à ses organisateurs.

Et cela à cause du temps incertain !  
Allait-il faire beau ? ou la manifestation aurait-elle été irrémédiablement compromise ?

Or, l'on se souvient du succès grandiose du Carnaval 1936. Mais cette année devait-il en être autrement ?

En tout cas c'était bien à supposer le contraire la veille et l'avant-veille. Il pleuvait vendredi matin... il pleuvait vendredi soir aussi. Et samedi ! les ondes déchainées ne paraissaient point s'arrêter.

C'était donc à désespérer. Il est vrai pourtant que la radio avait malgré tout laissé percer des lueurs d'espoir en nous annonçant quelques éclaircies pour dimanche.

Aussi — et comme on les comprend ! — nos braves organisateurs étaient dans tous leurs états, car une pareille préparation ne va pas sans d'énormes frais.

Or, voilà ! On peut bien dire qu'une divinité spéciale préside aux destinées des Carnavals martigneyrains puisqu'une fois de plus Messire le Temps a bien voulu interrompre sa bouderie spécialement à leur intention.

Reconnaissons toutefois qu'il n'a pas fait dimanche à Martigny un soleil estival, mais il n'a pas plu, et c'était déjà l'essentiel. C'était même exactement tout ce qu'il fallait pour permettre à la manifestation de se dérouler avec le plus grand succès. Et ce qui est encore mieux, c'est que Maître Temps s'était fait très doux. Il apporta même les éclaircies annoncées par la radio. D'autre part, la bise froide de Martigny était bien gentiment restée chez elle pour faire place à celle qui anime, réchauffe et met en gaieté.

Et nous voulons parler ici de « La Bise », journal humoristique dont le succès alla de pair avec celui de la journée.

Dieu soit donc loué ! Tout marcha pour le mieux. Et maintenant, que penser de cette mémorable manifestation, ainsi que de l'affluence extraordinaire de public accouru à Martigny ?

Oh ! que certainement sous ce rapport les prévisions optimistes furent dépassées et que de tous les Carnavals martigneyrains à ce jour, celui de dimanche doit bien détenir le pompon.

Et du cortège ?  
Qu'il fut magnifique et encore plus imposant que celui de l'an dernier. En effet, tant comme chars que comme groupes on est parvenu encore à améliorer, à innover...

Les journalistes, confortablement installés au balcon de l'Hôtel Kluser, ont été les spectateurs privilégiés de ce beau spectacle dont malheureusement nous ne donnerons ici qu'un bien pâle reflet, car que dirions-nous autre de ce cortège de chars et groupes si variés si artistement présentés et conduits aux sons entraînants de plusieurs sociétés de musique, que dirions-nous donc, sinon que tout fut superbe et des plus réussis.

Tous les participants sont ici à féliciter, et s'il en est qui auront été omis, certainement ils nous comprendront et nous excuseront car il nous est impossible de tout citer.

Ce fut — à tout seigneur, tout honneur — à l'Harmonie de Sion qu'échut le rôle d'ouvrir le cortège, avec, au premier rang, M. R. Kluser commissaire, M. le colonel Sidler président, M. Viot directeur, encadrant l'étendard porté par M. Lamont.

Les vaillants musiciens séduisoient jouaient la « Valaisanne », morceau composé comme on le sait, par M. Viot, directeur, et dédié au conseiller d'Etat Troillet, président du Conseil national. Puis,

## PRINCE CARNAVAL 1937

fit son apparition. C'était le char officiel, représentant les armoiries de Martigny : un immense lion avec sa formidable gueule béante à faire peur aux moins timorés (si on n'avait pas su que cet animal féroce est en carton mâché). Et puis, quelle crière à l'ill...

Le premier char qui s'annonça fut celui intitulé « Nos Invités ». Et quels invités ! Le Négus accompagné sagement d'un ras (pas musqué !). Tous ces hôtes dans une somptueuse limousine, évidemment. A-t-on eu une excellente idée d'inviter ces illustres personnages !... Ils étaient suivis d'ailleurs de gracieux « Petits Chasseurs » tout en rouge et qui n'étaient autres que de petits écuyers de l'école enfantine du Bourg.

La Boucherie Crausaz se distingua ensuite par son char « Terrasse-Dancing », où, comme le nom l'indique, il y avait dancing-girls avec bar sur la terrasse !

Le char Orsat, c'était bien de l'or... ça. En effet, une énorme bouteille versait à profusion un liquide à couler or au point que cela vous donnait... l'eau à la bouche !

« Les deux extrêmes », un géant de 3 m. 29 (nous n'avons pas mesuré) et un nain de 80 cm. marquaient ensuite la cadence avec la distinction la plus grave.

Le char « La Ruhe » organisé par Mmes Girard.

## VALAIS

### Violent incendie à Savièse

Pendant la nuit de dimanche à lundi, un violent incendie a éclaté à Granois, l'un des principaux hameaux de la commune de Savièse.

Bien que l'alarme fût donnée assez tôt, le sinistre prit tout de suite de grandes proportions et bientôt un grand bâtiment de trois étages appartenant à six ou sept propriétaires était complètement embrasé.

Les dégâts sont considérables et MM. Dubuis et Reynard sont les plus touchés par ce sinistre.

La police a ouvert immédiatement une enquête afin d'établir les causes de cet incendie.

On croit à un acte de malveillance sans que cela soit déjà rigoureusement établi.

### Secours d'hiver pour chômeurs et nécessiteux

Dons : Commune de Selkingen, fr. 15.— ; Termen, fr. 30.— ; Eisten, fr. 30.— ; Saas-Fee, fr. 30.— ; Steg, fr. 35.— ; Union locale du personnel fédéral, Sion, fr. 50.— ; Distillerie Morand, Martigny, fr. 100.—  
Un chaleureux merci.

### Monthey. - 50 ans de mariage.

Le 31 janvier, M. Antoine Borra et son épouse, née Caroline Scrofino, ont fêté le 50<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage, au cours d'un banquet à l'Hôtel de la Gare.

« Papa Borra », comme on l'appelle couramment dans son entourage, est né en 1861 à Montanaro-Canavo, près de Turin.

Gaillard et Moulinet était d'un excellent goût. Quant à « Paul et Virginie », ils se sont aussi fort bien comportés. On ne sait pas si c'était Paul ou Virginie ou tous les deux qui étaient le remède contre l'amour.

Les mignons « Nains de la Forêt » furent également admirés et fort goûtés. Ce char est l'œuvre de Mme Simonetta et de M. Léonce Gay au Bourg. Nos compliments.

Les musiciens de l'« Indépendante » de Charraz, avec leurs hauts de forme, sous la direction de M. Nicolay, ouvraient allègrement la seconde partie du cortège, où « Feu Monsieur le Franc » devait fatalement servir de sujet à l'ordre du jour. Ah ! ce qu'ils en prirent pour leur rhume, ces pauvres vingt sous ! Ce fut le char de la distillerie Morand qui se chargea de donner le premier acompte.

Autour d'une magnifique pièce d'un franc amputée de son bon quart, des artisans s'efforçaient de ressembler cette pièce de métal en décomposition afin qu'elle roulât plus facilement !

« Soyons gai », le « Départ pour Garmisch » (Wilschard et Cie, la Bâtiaz), le « Pain fédéral » (par l'« Octoduria ») ont leur succès. (O ironie du sort, il fallait des ramoneurs pour porter ce nouveau pain noir !)

On admira aussi successivement le char des Cafetiers de Martigny-Ville, celui de Mme Nicolay (« Gentille batelière ») qui fut très gentil ! l'« Harmonie en herbe » qui était tout simplement une équipe de futurs musiciens avec clarinettes et saxos, sous la direction de l'instituteur Puipep.

Venaient ensuite : « Sabot breton » (Maison Pellouchoud-Claret), « Le Bolide » (Vélo-Club « Excelsior »), « Mexico » (Gonset S.A.) et le « Drap collecteur ».

C'est avec plaisir que nous avons constaté que les oboles tombaient généreuses. Un merci aux donateurs. Le 3<sup>me</sup> groupe était ouvert par l'« Edelweiss », fanfare municipale de Martigny-Bourg, suivie du char officiel des Bordillons : « Dévaluation ».

Tout ce groupe fut aussi marqué par des chars de toute beauté.

« La Bonbonnière » de la Maison Ducrey Frères a récolté un succès spécial bien mérité. Une gracieuse marquise émergente d'une superbe bonbonnière distribuait en effet à profusion sourires, baisers à la foule ainsi que des... bonbons délicieux. Comment n'aurait-on pas pu accepter avec plaisir ces marchandises si aimablement offertes !

« Mardi Gras », char des trois boucheries Mudry, Gilliéron et Marugg, distribuait, lui, des boudins et des bouts de saucisson authentiques aussi !

Que dire de tous les autres chars et groupes qui composaient encore cet imposant défilé. Certes cela nous mènerait un peu loin (car nous ne sommes encore, pourtant, que vers le milieu). « Tyrolens et Tyroliennes », le « Moulin Rouge » du Chœur d'Hommes, « C'est Carnaval », « La Fermière et ses poussins » (par Mmes Girard, Gaillard et Moulinet), « Pour un Sourire » (superbe limousine du Garage Schweizer), etc., etc. Bref, nous nous bornerons à citer les figurants conformément au programme et cela en les félicitant tous chaudement.

Nous signalons donc : l'Harmonie municipale de Martigny ouvrant la dernière phalange du cortège, « Les Moissonneurs », « Avec les Pompons », la « Gondole aux Chimères », « Les Arabes », « Joyeux Printemps » (Mme Grandmoussin-Guex), « Les Digitales », la « Flèche rouge » (Claivaz et Wilschard, La Bâtiaz), « Essence et Alcool », spirituelle raillerie à l'égard de Berne (par le Moto Club de Martigny), la « Chauffrette Floreseat », engin d'actualité.

Disons aussi que l'ordre du cortège, dont la direction était assumée par M. le conseiller Louis Spagnoli, fut excellent.

La traditionnelle bataille des confetti sur la Place centrale prit à certain moment une tournure enragée. Avis aux mathématiciens qui voudraient chercher à dénombrer les cadavres (de confetti, entendons-nous !) qui jonchaient le sol de la place lorsque la nuit vint.

Puis ce furent les cafés qui connurent la vogue ; le thé dansant aux Hôtels Kluser, où, soit dit entre parenthèses, la Presse avait été l'objet du traditionnel charmant accueil et gâtée par un menu extra.

Signalons à ce sujet qu'en dehors des deux journaux locaux, le journal « La Suisse » à Genève était représenté par son distingué correspondant vaudois M. Ernest Naef à Lausanne, la « Tribune de Lausanne » par son correspondant M. Roger Moll, et enfin la « Feuille d'Avis de Monthey » par son rédacteur, M. Alexis Franc. (M. Moser du « Confédéré » représentait aussi la « Revue » de Lausanne.)

Il nous reste maintenant à remercier et féliciter les organisateurs pour leur succès et à souhaiter que la manifestation qui s'annonce pour aujourd'hui mardi voie une réédition du succès de dimanche.

Qu'on en profite encore, c'est le dernier moment ! Que tous ceux qui n'ont pas encore vu ce beau spectacle n'hésitent pas, car c'en vaut la peine. Ceci d'autant plus que, comme déjà dit maintes fois, le Carnaval de Martigny cache une œuvre éminemment philanthropique : l'aide aux nécessiteux de la région.

## Décès du lutteur Mayor de Bramois

Tous les sportifs et amis de la lutte en Valais auront certainement appris avec peine la mort du lutteur Camille Mayor de Bramois, enlevé à la fleur de l'âge des suites d'une opération.

L'année dernière avait été particulièrement malheureuse pour Mayor. On se souvient que, circulant en moto, celle-ci était entrée en collision avec une bicyclette montée par un jeune ecclésiastique d'Uvrier qui mourut aussitôt.

Un deuxième accident de motocyclette survenu dans la région de Sierre devait cette fois être beaucoup plus grave puisqu'il a coûté la vie au malheureux jeune homme. Le lutteur Mayor avait dû être imputé d'une jambe, mais malgré cette opération on ne put le sauver, une infection s'étant déclarée.

On se souvient que le lutteur Mayor s'était classé parmi les meilleurs lutteurs de la Suisse. Son avenir sportif s'annonçait plein de brillantes promesses lorsqu'un stupide accident est venu détruire tout cela. Comme quoi, tout ici-bas n'est que fragilité.

Nous prions les proches du défunt d'agréer ici l'expression de notre sympathie.

## Domaine du Montbeux

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Défayes, député à Leytron, a été nommé régisseur de l'important domaine du Montbeux, succédant au regretlé juge Camille Morand de Riddes.

Connaissant les capacités viticoles de M. Défayes, lui-même propriétaire d'un important domaine qu'il dirige avec goût, on ne saurait donc que féliciter ceux qui ont assuré sa nomination ainsi que le nouveau régisseur, lequel saura certainement se montrer à la hauteur de l'importante tâche qui vient de lui être confiée.

## Le passage à Martigny de l'équipe nationale suisse de ski

Ainsi que nous l'avions laissé sous-entendre, l'équipe nationale suisse de ski sélectionnée ensuite des courses nationales des Diablerets (dont nous avons publié récemment la composition) a passé hier matin à Martigny.

Nos skieurs et skieuses étaient au nombre d'une vingtaine, parmi lesquels se trouvaient la nouvelle championne suisse de ski Elvira Osirnig, de St-Moritz, et le nouveau champion Heinz von Allmen, de Wengen, que nous avons pu interviewer brièvement. Bien qu'ayant l'air un peu fatigués — ce qui s'explique ensuite des dures épreuves qu'ils ont dû affronter aux Diablerets — nos représentants ont bon espoir et nous ont paru en excellente forme.

Puissent-ils donc représenter honorablement nos couleurs nationales aux Jeux Mondiaux.

Nos vœux les plus chers les accompagnent.

L'équipe s'est embarquée à 10 heures par le train spécial que le Martigny-Châtellard a mis à sa disposition.

Comme nous l'avons aussi annoncé, elle participera aux Concours mondiaux de ski qui débiteront le 11 février prt. soit jeudi, à Chamonix. Nous donnons ci-dessous un aperçu du programme de ces importantes compétitions sportives :

### PROGRAMME DES JEUX MONDIAUX

Jeu 11, 17 h. : Ouverture des Jeux mondiaux de la F.I.S. (Fédération internationale de ski).

Vendredi 12, 9 h. : Course de relais.

Samedi 13, 14 h. : Course de descente, dames et messieurs.

Dimanche 14, 13 h. 30 : Concours de saut spécial.

Lundi 15, 10 h. : Slalom, dames et messieurs.

Mardi 16, 9 h. : Course de fond (18 km.).

Mercredi 17, 8 h. : Course internationale de patrouilles militaires organisée. 14 h. : Saut combiné.

Jeu 18 février, 8 h. 30 : Course de grand fond (50 km.). Clôture.

P.-S. — Nous attirons l'attention des personnes désirant se rendre à Chamonix pour assister aux exploits des internationaux, sur les conditions spéciales de tarif offertes à tous, et aux indigènes EN PARTICULIER, par la Compagnie du Martigny-Châtellard. Pour plus amples détails, s'adresser au bureau du M.-C., Martigny-Gare. Tél. 61.061.

## Vissoie. - Nécrologie.

Samedi a été enseveli à Vissoie M. Henri Florey, officier d'état civil, décédé subitement à l'âge de 70 ans.

M. Florey fut un des membres fondateurs de la société de musique locale « L'Echo des Alpes », dont il était également le directeur depuis la fondation de la société.

Homme de droiture, estimé de tous ses concitoyens, le défunt était le père de M. Edouard Florey, député, auquel vont, ainsi qu'à tous les proches en deuil, nos condoléances sincères.

## Leytron. - Nécrologie.

Une foule nombreuse de parents et connaissances a accompagné dimanche à sa dernière demeure M. Albert Luisier, ancien conseiller et ancien secrétaire communal, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 67 ans.

M. Luisier, qui remplissait actuellement les fonctions d'officier d'état civil de sa commune, avait joué un rôle en vue dans tous les domaines au point de vue communal et il s'était acquis l'estime générale de ses concitoyens.

Il était le beau-père de M. Henri Rossier-Luisier, tenahier du Café et Hôtel du Soleil à Sion.

A toute la famille en deuil, nous présentons l'assurance de notre sincère sympathie.

## Les procès entre autorités !

On se souvient des incidents qui opposèrent MM. les conseillers d'Etat Troillet et Lorétan à M. le député Gaspard de Stockalper. Un procès est en cours qui doit se plaider le 19 février au tribunal de Sion. Me Evéquoq défendra les magistrats du pouvoir exécutif et Me Leuzinger, le député du Haut-Valais.

## Loterie de Bovernier

Tout vient à point pour qui sait attendre... Que l'on se rassure donc au sujet du tirage de la Loterie en faveur de l'église de Bovernier. Il y a eu retard, c'est vrai. Mais ce sont des circonstances impérieuses qui ont occasionné ce retard : le placement difficile des billets, la dureté des temps, les mauvaises récoltes, la dévaluation... la crise par-dessus tout.

Bref ! tout ne va pas sur des roulettes. Cependant, ce tirage se fera. Il se fera sûrement dans le courant du printemps, et certainement pas plus tard que le 1<sup>er</sup> juillet. Que l'on ait confiance et qu'on achète encore beaucoup de billets pour tenter la chance et pour avoir, en plus, la satisfaction et le mérite d'avoir fait une bonne œuvre.

En attendant, courage ! et merci. em.

## Gymnastes montheyens

La section fédérale de gymnastique de Monthey, lors de sa dernière assemblée générale annuelle, a renouvelé comme suit son comité :

Président : Fernand Luy ; vice-président : Fernand Coppex ; secrétaire : François Boissard ; caissier : Ch. Grau ; archiviste : Albert Grau ; vérificateurs des comptes : Eug. Trossel et Edouard Gally ; moniteur : Gaston Luy ; moniteur des pupilles : Jean Luy.

## Un skieur qui s'échappe belle

Le « Rhône » a attiré l'attention à deux reprises, dernièrement, sur les dangers pour les skieurs à couper en travers les pentes d'une neige fraîche.

Or, des jeunes gens qui faisaient du ski dans la région de la Croix-du-Cœur, passage qui se trouve à l'est de la Pierre-à-Voir et qui fait communiquer Saxon et Verbier, tentèrent d'escalader une pente dangereuse en dépit des avertissements qui leur avaient été donnés.

La neige étant fraîchement tombée, une avalanche se produisit et l'un des skieurs, le jeune E. Rey, disparut sous la neige. Ses skis émergèrent encore, ses camarades furent assez heureux pour le dégager, cela avec beaucoup de peine.

## Patentes de marchands de bétail et bouchers en 1937

(Comm.) — Il est rappelé aux personnes qui exercent le commerce de bétail et aux bouchers que la durée de validité de leur patente est limitée à l'année. Les intéressés sont donc invités à adresser leur demande de renouvellement de leur patente pour 1937 au bureau de l'Office vétérinaire à Sion, jusqu'au 16 février, en y joignant la patente de l'année 1936. Les contrevenants seront punis. La personne qui veut obtenir la patente pour la première fois doit s'adresser à l'Office vétérinaire à Sion, qui donnera les renseignements nécessaires.

## Assemblées politiques

Dimanche, plusieurs assemblées de délégués de district du parti libéral radical se sont tenues dans le canton, ceci en vue des prochaines élections législatives de mars.

A Ardon, au Buffet de la Gare, sous la présidence de M. Paul Boven de Chamoson, les délégués du district ont tenu une réunion dans laquelle M. le député Clemenco, après avoir retracé l'activité du parti libéral radical au sein du Grand Conseil durant la dernière législature, a annoncé qu'il remettait son mandat de député à la disposition du parti, ceci après avoir siégé durant 16 ans à la Haute Assemblée.

La démission de M. Clemenco étant irrévocable, son successeur fut désigné en la personne d'un jeune M. Robert Delaloye, chef comptable de la Fonderie d'Ardon, dont la candidature sera certainement bien accueillie dans tout le district de Conthey.

A Martigny, à l'Hôtel de Ville, les délégués radicaux du district ont aussi tenu leur réunion sous la direction de M. Fama, vice-président, remplaçant M. Marc Morand, président, alité.

M. Jules Couchepin fit un brillant exposé sur l'activité du groupe radical au Grand Conseil, tandis que M. Moser, rédacteur du journal du parti, lança un appel chaleureux en faveur des initiatives radicales.

M. Henri Desfayes, député de Leytron, a été élu président du Comité de district et est accompagné au Comité des membres ci-après : MM. Fama, Octave Giroud, Jules Luisier, Amos (Riddes), Otto Haenni et Joseph Emonet.

A Sierre. Les délégués sierrais ont aussi tenu dimanche leurs assises à Sierre à l'Hôtel Bellevue sous la présidence de M. Haldy.

Le nouveau Comité pour le district sera composé comme suit : MM. Haldy Emile, président, Jules Revaz, secrétaire, Marcel Gard, Dischinger Denis, Ballestraz Aristide, membres.

Il a été aussi décidé que les radicaux sierrais porteront 7 candidats en mars. Parmi ceux-ci, MM. Haldy Emile, Gard Marcel, Bonvin Maurice, à Sierre, sortants, et Métrailler Joseph à Chalais-Granges, nouveau, comme députés, et MM. Jules Papon (Jeune radical), Sierre, Devanthery Emile à Vissoie, Favre Alfred à Chippis (ancien), Oswald Mathieu à Noës (jeune radical) et Ballestraz Aristide à Grône (ancien), suppléants, ont été proposés et acceptés par l'Assemblée. Cette liste pourra toutefois être modifiée et complétée par le Comité directeur.

## « Anilec » à nouveau à l'honneur

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos fidèles abonnés et lecteurs que notre appréciée collaboratrice « Anilec », Mme Céline Renaud-de Giorgis, qui a déjà, comme on le sait, remporté plusieurs hautes distinctions littéraires dans les Concours des Jeux Floraux du Languedoc, vient d'obtenir à nouveau au concours du « Prix de Genre », un diplôme de 1<sup>er</sup> prix d'honneur pour son sonnet « Le Foyer », titre imposé. Ce prix d'honneur a été classé dans les cinq premiers avec félicitations.

Nous sommes certain d'être ici l'interprète de tous nos lecteurs et lectrices admirateurs d'« Anilec » pour lui exprimer nos vives félicitations et compliments. Nous espérons pouvoir publier prochainement dans le « Rhône » le sonnet en question.

## Et une autre Valaisanne, lauréate au Concours des « Nouveaux Cahiers »

Parmi les lauréates du concours littéraire organisé par les « Nouveaux Cahiers », il y a lieu de relever le nom de Mlle Gabrielle Juillard, à Saxon, qui a obtenu un 3<sup>me</sup> diplôme d'honneur dans la catégorie « Prix des conteurs ».

Bien qu'ayant eu le palmarès sous les yeux et ayant été les premiers à en publier les résultats, le nom de Mlle Juillard n'avait pas été relevé pour la bonne raison qu'il avait été mal orthographié et que rien ne laissait supposer un nom valaisan.

Aussi nous sommes heureux de féliciter aujourd'hui Mlle Juillard pour son succès.

## Chez nos cheminots

Sont promus ou nommés : Commis principal de 1<sup>re</sup> classe : M. André Rey (Usine de Barberine) ; ouvrier préposé au garage des trains à Sion : M. Alfred Rossier ; ouvriers aux marchandises à Brigue : MM. Léo Holzer, Louis Puipep et Adolf Nanzer ; technicien de 1<sup>re</sup> classe au dépôt de Brigue : M. Arthur Cuenod.

Gratifications pour 40 ans de service : MM. Robert Coutaz, contrôleur au matériel roulant, St-Maurice ; Paul Weber, conducteur, St-Maurice.

## Chippis

### Concert de l'« Echo », fanfare municipale (Retardé pour manque de place)

Dimanche 31 janvier avait lieu le traditionnel concert annuel offert aux membres passifs par l'« Echo » dans la grande salle de la Halle de gymnastique.

Disons de suite que cette soirée fut un succès, que le concert fut excellent en tous points. Félicitons ici sincèrement et chaudement le jeune et distingué directeur de l'« Echo », M. Emile Bertona, pour son programme choisi et son interprétation artistique. Ce jeune directeur possède un talent étonnant et une idée très nette de la profession qu'il exerce. L'année dernière, je me disais déjà que la société était en bonnes mains. Cette année, ceci se confirme par un progrès très marqué et très réjouissant. Bravo, et continuez !

Le concert débute par l'« Enlèvement au Sérail » de Mozart. Ce fut un véritable enlèvement ; cette ouverture fut jouée avec beaucoup de précision et d'allure. Tout au plus pouvons-nous regretter la timidité du piston solo. Quelle joie j'eus d'écouter l'esquisse de Borodine, « Dans les Steppes de l'Asie Centrale », car je ne pensais pas qu'en fanfare on puisse réaliser nettement la richesse harmonique qui caractérise cette page si savante. Mais, à ma grande surprise, ce fut bien et surtout bien interprété. Evidemment, en harmonie ce serait mieux et en orchestre encore mieux. La « Rapsodie Villageoise », de Manière, « Réve de Valse » et la mignonne « Gavotte des Baisers » furent enlevés avec aisance et beaucoup de brio.

Mais où l'effort fut donné avec le plus d'intensité ce fut bien dans « Richard III », cette si belle ouverture de Gilson. On sentait très bien que tous les soins et que toute l'attention avaient été portés sur cette pièce. Aussi disons de suite que, malgré les énormes difficultés, ce fut bien rendu.

C'est ici que M. Bertona fit voir ses belles qualités par la maîtrise avec laquelle il interpréta et mena cette ouverture. Ce fut superbe.

...Oui, ce fut un beau concert, et félicitons chaudement les musiciens de leur belle exécution, et surtout leur chef, M. Bertona, pour son activité et le résultat magnifique obtenu.

Un bal s'ensuivit, qui fit tourner jeunes et vieux bien tard dans la nuit, dans une atmosphère gaie et joyeuse.

Que dire encore, que ceci : merci et à la prochaine. Un invité.

**Ceux qui s'en vont**

Les décès dans notre canton sont très nombreux ces temps-ci. La température humide et malsaine, de ces jours derniers principalement, n'est pas étrangère à une recrudescence de grippe, laquelle, bien que pas trop grave dans son ensemble, laisse toujours des victimes par suite de complications. On a rendu samedi, à Noville, les derniers honneurs à M. Gustave Stettler, du Bouveret, enlevé subitement à l'âge de 34 ans, laissant dans la désolation une femme et deux enfants. Aux Evouettes est décédé le fils de M. René Schurmann, postier dans cette localité. L'ensevelissement a eu lieu à Port-Valais. A ces familles durement affligées, nous présentons nos sincères condoléances.

**Fête romande de lutte**

La 53me Fête romande de lutte aura lieu à Monthey le 6 juin 1937. Cette manifestation a été placée sous le patronage d'honneur de M. Maurice Delacoste, président de Monthey. Le comité d'organisation vient d'être constitué comme suit: Président: M. Charles Bertrand; vice-président: M. Fernand Luy; caissier: M. Edmond Elber; secrétaire: M. Gaston Luy. Les diverses commissions ont à leur tête: Prix: M. Otto Brunner; subsistances: M. Eugène Trosset; terrain: M. Maurice Voinis; presse: M. F. Luy; police: M. Antoine Carraux; commission sanitaire: M. le Dr Galetti. Le public et les sociétés que cela intéresse sont priées de prendre bonne note de la date du 6 juin 1937. Le Comité de Presse.

**Vignoble**

A l'intention de la reconstitution du vignoble, le Département de l'Intérieur a fait élaborer un ouvrage intitulé « Notre Vignoble », qui traite d'une façon détaillée la reconstitution du vignoble en plants américains et d'autres sujets très intéressants sur la culture de la vigne. Les personnes qui désirent l'obtenir, peuvent s'adresser au Service cantonal de la Viticulture en joignant fr. 1.20 en timbres-poste. A la même adresse, on peut aussi avoir une brochure pour le prix de 20 cts., sur les différentes tailles du Chasselas telles qu'elles se pratiquent en Suisse romande. Département de l'Intérieur. Service de la Viticulture.

**Pour de l'eau potable à Ardon**

Il y a quelque temps, la commune d'Ardon s'est adressée à un spécialiste, digne émule de l'abbé Mermel, en vue de faire effectuer des recherches d'une source permettant d'alimenter le village en eau potable. L'entreprise Mengis à Naters, qui est vraiment qualifiée dans cette branche, avait pris la chose en mains et avait assuré qu'il existait une source, aux abords immédiats du village. En effet, à l'endroit appelé les Genevrais, actuellement en vignes et longeant l'avenue de la Gare, le pendule décelait l'existence d'une source. (Cet endroit est appelé les Genevrais vraisemblablement parce qu'antérieurement il était couvert de buissons de genevriers.) Fort de son pendule, M. Mengis garantissait donc de trouver de l'eau à une profondeur de 18 à 25 m. Un convenu fut passé entre la commune et l'ingénieur qui s'engageait à supporter la moitié des frais de fouilles au cas où le sondage aurait apporté un résultat négatif. Or, les pronostics de l'entreprise Mengis se sont révélés exacts. Les fouilles effectuées sur un espace circulaire d'environ 3 mètres de circonférence et à une profondeur de 18 mètres, ont découvert l'eau annoncée par le sourcier. Actuellement, au moyen de pompage, le débit de la source correspond à ce qu'on appelle ordinairement en campagne, un bon bulletin d'eau. On ne peut donc ici que féliciter l'entreprise Mengis pour son succès ainsi que l'administration communale d'Ardon pour son initiative heureuse, car cette trouvaille d'eau ne saurait qu'avoir des conséquences heureuses, étant donné qu'elle permettra l'alimentation de la commune en eau potable, ce qui, à ce jour, était le grand problème à résoudre pour les Ardonais.

**Coup de mine mortel à Fully**

Mardi dernier, M. Marius Deléglise, de Bagnes, travaillait au défoncement d'une vigne à Fully, lorsqu'une pierre provenant d'une mine que l'on fit sauter dans une parcelle voisine vint l'atteindre à la tête. Transporté à l'Hôpital de Martigny, le malheureux y est décédé samedi.

**Un drame au Pôle Sud**

« L'ILLUSTRE » du 4 février évoque la tragédie de l'expédition polaire du capitaine Scott, il y a 25 ans. On remarquera en outre, dans le même numéro: les imposantes obèses du Dr Bourquin; les inondations de l'Ohio; l'heure du déjeuner dans un zoo; la rétrospective Ch. Giron; le dernier tisserand neuchâtelois; la vie sportive hivernale; la mode; H. Duvernois; la recette des bricelets vaudois illustrée par Minouvis, etc.

**Chronique sédunoise**

**† Mlle Anne-Marie Dénériaz**

Dimanche a été ensevelie à Sion Mlle Anne-Marie Dénériaz, fille du docteur Jules Dénériaz, de regrettable mémoire. La défunte n'avait que 40 ans seulement. C'était une personne qui avait accordé une large part de sa vie à des œuvres charitables et qui ne laissera que des regrets. Mlle Dénériaz s'en va après une cruelle maladie courageusement supportée. C'était la sœur de M. le Dr Pierre Dénériaz. A la famille en deuil va l'expression de nos sincères condoléances.

**MARTIGNY**

**Le concours de masques de l'Harmonie au Casino**

**Individuels:** 1. Persane; 2. Etoile filante; 3. Japonais; 4. As de cœur; 5. Dévaluation; 6. Empire; 7. Paysanne andalouse; 8. Peintre; 9. Cuisinier; 10. Bergère. **Groupes:** 1. Tyroliennes; 2. Les soldats de plomb de 1800; 3. Mexicains; 4. Joyeux printemps; 5. Orchestre nègre; 6. Tino et ses admiratrices; 8. Mon cœur aux enchères; 9. Coquin de printemps; 10. Deux jardinières; 11. Japonaises; 12. Moulin et menuisier; 13. Mickey; 14. Les deux crève-cœurs; 15. Gitanes andalouses. **Ce soir mardi,** dès 16 h., thé dansant à l'Hôtel Kluser. Dès 20 h. 30, grand bal populaire au Casino.

**Services administratifs. Période 1937-40**

La répartition des différents services administratifs est fixée comme suit: **Administration générale:** M. Morand M., président. **Police générale:** M. Morand Marc, président. **Finances:** M. Morand Marc, président, Girard Ch., Desfayes André. **Services industriels:** MM. Morand Marc, président, Morand Charles-Marie, Veuthey Alfred. **Bourgeoisie:** MM. Morand Marc, président, Girard Charles (forêts et alpages), Vallotton Albert. **Tribunal de police:** le Conseil municipal. **Edilité:** MM. Morand Charles-Marie, président, Morand Marc, Veuthey Alfred. **Service rural:** MM. Vallotton Albert, président, Morand Charles-Marie, Spagnoli Louis. **Constructions:** MM. Veuthey Alfred, président, Morand Marc, Desfayes André. **Commission du feu:** M. Spagnoli Louis, président, Vallotton Albert, Morand Charles-Marie, Veuthey Alfred, Grandmoulin Marcel. **Office du travail:** MM. Desfayes André, président, Girard Charles, Vallotton Albert. **Salubrité publique:** MM. Morand Charles-Marie, président, Girard Charles, Spagnoli Louis, Dr Gillioz. **Chambre pupillaire:** MM. Morand Marc, président, Darbellay Henri, Crittin Camille, Rouiller L.-Azarias. **Commission des apprentissages:** MM. Dupuis Georges, président, Morand Charles-Marie, Rossa Horace, Guex-Crosier Henri. **Dénrées alimentaires:** Poste de gendarmerie. **Commission scolaire:** MM. Dr Ribordy P., président, Sauthier Alfred, Pillet Jules. **Assistance et bienfaisance:** MM. Morand Marc, Desfayes André, Vallotton Albert. **Inspecteur des viandes:** MM. Desfayes Jules, Girard Marcel, suppléant. **Inspecteur du bétail:** M. Desfayes Jules, police locale. **Délégués au Conseil mixte:** MM. Morand Marc, Girard Charles, Vallotton Albert, Morand Charles-Marie, Veuthey Alfred. **Délégués au Conseil de district:** MM. Morand Marc, Desfayes André, Girard Charles, Vallotton Albert, Morand Charles-Marie, Veuthey Alfred, Spagnoli Ls., Sauthier Auguste, Torrione Henri. **Assainissement de la plaine du Rhône:** MM. Morand Marc, Desfayes André, Vallotton Albert. **Experts attitrés:** MM. Besson Casimir, Bessero J., Pellouchoud René, Métral Adrien, Rigoli Marcel, Rouiller Hermann.

**Société de Tir de Martigny**

Les membres de la Société de Tir de Martigny sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le vendredi 12 février 1937 à 20 heures 15, à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville à Martigny-Ville. **Ordre du jour:** 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée; 2. Rapport du vice-président; 3. Remplacement de deux membres du comité et nominations statutaires; 4. Comptes 1936 et budget 1937; 5. Fixation des cotisations; 6. Programme de tir; 7. Rétribution des membres du comité; 8. Divers.

**A propos du grand film en couleur « La Fille du Bois Maudit »**

L'Etoile présentera la semaine prochaine un film magistral tourné entièrement en couleurs naturelles. Ce film, réalisé avec le procédé « Technicolor », a révolutionné l'Amérique. Il s'agit de « La Fille du Bois Maudit », avec Fred Mac Murray, un des plus sympathiques jeunes premiers américains. Tout Martigny se fera un plaisir d'assister à la « première » de ce film, fixée au vendredi 12 février.

De ces 653 millions consacrés à l'assurance des personnes, plus de la moitié, soit 372 millions, entrent au chapitre de l'assurance sur la vie des Sociétés privées ou des Institutions officielles et des opérations similaires. Cette extension remarquable de l'assurance sur la vie, dans notre pays, est due avant tout à l'activité des sociétés privées, qui ont effectué un véritable labeur de pionniers. On ne s'étonnera donc pas de constater que, des 372 millions indiqués, le 60 % à peu près, soit 222,8 millions, soient allés aux compagnies privées.

Cette large extension des assurances sur la vie n'intéresse pas simplement les particuliers. Elle a son effet sur toute notre économie nationale. Les réserves de capitaux que les compagnies doivent accumuler pour satisfaire à leurs engagements exercent une influence sensible et avantageuse sur le marché des capitaux, influence d'autant plus heureuse qu'elle échappe à toute tendance spéculative. Il n'est pas moins remarquable que les méthodes de l'assurance sur la vie s'inspirent d'une stabilité qui ne se retrouve pas au même degré dans d'autres branches de l'économie publique.

Facteur notable, dans leur ensemble, de notre organisation nationale du crédit, les compagnies d'assurances sur la vie jouissent d'avantages que suffirait à rendre sensibles la confiance traditionnelle dans le marché suisse de l'argent et des capitaux. Cette confiance générale facilitée à juste titre leur propagande en Suisse et à l'étranger. En outre, la répartition géographique de leur activité équilibre leurs risques. La multiplicité des combinaisons d'assurances sur la vie, dans l'assurance privée, contribue à une certaine continuité dans le progrès des affaires. Enfin, la surveillance de l'Etat et les arrangements pris entre compagnies pour écarter les excès de la concurrence favorisent le sain et normal développement de leurs opérations.

**La prise de Malaga**

La prise de Malaga et l'occupation de toute la ville par les troupes insurgées vient d'être annoncée.

**Les bombardements**

Dimanche, trois croiseurs insurgés ont bombardé le camp d'aviation de Motril, faisant plusieurs victimes dans la population civile. Les mêmes croiseurs ont également bombardé le village de Torre del Mar, faisant également de nombreuses victimes. Dans la soirée, l'aviation insurgée a bombardé le village de Adra. La rue principale a été détruite. 20 personnes ont été tuées et 30 grièvement blessées.

**LES SPORTS**

**Le ski LES SPORTS**

Elles ne furent pas favorisées par le beau temps. Malgré cela, les courses de descente ont pu se dérouler vendredi dans des conditions normales, bien que les coureurs aient dû faire de grands efforts à cause du manque de visibilité.

Quelques concurrents ne se sont pas présentés au départ, notamment le champion de la Suisse centrale, Josef Immoos. Parmi les autres forfaits on a remarqué ceux du Valaisan **Ellas Julien**, non encore remis de son accident, ainsi que de quelques autres skieurs ou skieuses. La représentante du Valais, Mlle Mathilde Michellod s'est fort bien comportée.

Voici les résultats de l'épreuve de descente: **Dames juniors:** 1. Erna Steuri (S.D.S.), 4 min. 31,6 sec.; 2. Clarita Heath (U.S.A.), 4 min. 40 sec.; 3. Marian Kean (U.S.A.), 4 min. 42 sec.; 4. Manon Hirschy (S.D.S.), 4 min. 49,2 sec.; 5. **Mathilde Michellod, Verbier**, 5 min. 31,6 sec.; 6. Madeleine Pichard, Diablerets), 5 min. 41,6 sec.

**Dames seniors II:** 1. Vreni Büchi (S.D.S.), 4 min. 37 sec.; 2. Vreneli Griniger, Gstaad, 4 min. 43,2 sec.; 3. Ruth Tenger (S.D.S.), 4 min. 49,8 sec., etc.

**Dames seniors I:** 1. Elvira Osirnig (St-Moritz), 3 min. 56,8 sec.; 2. Marguerite Bertsch, Davos, 4 min. 22,2 sec.; etc.

**Dames vétérans:** 1. Ella Maillart (S.D.S.), 5 min. 36,6 sec.

**Messieurs vétérans I:** 1. David Zogg (Arosa), 4 minutes 26,2 sec.; 2. Karl Graf (Wengen), 4 min. 42,8 sec.; 3. **Alphonse Julien, Zermatt**, 4 min. 54,6 sec.; 7. **Hugo Lehner, Zermatt**, 6 min. 53 sec.

**Messieurs juniors II:** 1. Heinrich Klotz, Arosa, 4 minutes 42,8 sec.; 10. **Ambros Supersaxo, Saas-Fee**, 5 min. 28,2 sec.; 13. Robert Zurbriggen, Saas-Fee, 5 min. 30,6 sec.; 14. Walter Fux, Zermatt, 5 min. 31,8 sec.; 15. Heinrich Zurbriggen, Saas-Fee, 5 min. 33,4 sec.

**Seniors I:** 1. Heinz von Allmen, Wengen, 4 min. 16 sec.; 2. Willy Steuri, Scheidegg; 15. Gustave Julien Zermatt, 5 min. 06,4 sec.; 25. Oswald Julien, Zermatt, 5 min. 54,6 sec.

**Seniors II:** 1. Henri Ruchet, Villars, 4 min. 36,4 sec.; 2. Marius Borghi, Diablerets; 13. Yvo Perren, Zermatt, 5 min. 14,6 sec.; 23. Michel Lehner, Montana, 5 min. 31,6 sec.; 29. Pierre Felli, Montana, 5 min. 42,8 sec.; 31. Marcel Michellod, Verbier, 5 min. 45 sec.; 35a. Julien Mayoraz, Hérémence; 37. Carlo Riedmeyer, Monthey.

Les courses nationales de ski ont pris fin dimanche après-midi par les épreuves de saut. Le titre de champion suisse de ski a été gagné par **Heinz von Allmen**, de Wengen (Oberland bernois). L'année dernière, à Davos, c'était le Chaux-de-

Fonnier Willy Bernath gagnant du titre.

Le classement combiné des quatre épreuves s'établit comme suit:

1. Heinz von Allmen, Wengen (descente 0 pt., fond 0,19, slalom 0 pt., saut 57,4), 57,59 pts.; 2. Adi Gamma, Andermatt (descente 15,74, fond 2,53, slalom 1,88, saut 44,6), 61,75; 3. Hans Schlunegger, Wengen, 95,02; 4. Wilhelm Paterlini, Lenzerheide, 99,26; 5. Eric Sougel, La Chaux-de-Fonds, 99,99; 6. Arnold Vullier, Sainte-Croix, 105,38; 7. Arno Giovanoli, Saint-Moritz, 111,74; 8. Fritz Maurer, Davos, 112,80; 9. **Gustave Julien, Zermatt**, 121,81; 10. Jacob Neuhaeusler, Klosters, 125,67; 11. Willy Bernath, La Chaux-de-Fonds, 128,62; 12. Ernst Maurer, Davos, 132,54; 13. Robert Oguey, Leysin, 172,19; 14. von Allmen Ernst, Murten, 174,22; 15. Max Hauswirth, Lausanne, 174,75; 16. **Michel Lehner, Montana**, 201,71; 17. Albert Reber, Diablerets, 206,39; 18. André Parisod, Caux, 213,49; 19. Armin Feller, Grenchen, 232,18; 20. Paul Oguey, Chaussey, 231,04; 21. André Duvoisin, Travers, 232,18; 22. Fritz Schneeberger, Gstaad, 235,41; 23. Alois Zbinden, Villars, 313,64.

**Classement combiné des dames** (slalom et descente): 1. Elvira Osirnig, St-Moritz, 0 pt.; 2. Nini von Arx-Zogg, Arosa, 22,36 pts.; 3. Marguerite Bertsch, Davos, 27,22; 4. Vreni Büchi (S.D.S.), 29,56; 5. Erna Steuri (S.D.S.), 31,39; 6. Marian McKean (U.S.A.), 31,49; 7. Clarita Heath (U.S.A.), 31,91; 8. Lilo Schwarzenbach (U.S.A.), 35,79; 9. Ruth Tenger (S.D.S.), 45,15; 10. Vreneli von Gruningen, 49,04; 11. Manon Hirschy (S.D.S.), 76,30; 12. Ella Maillart (S.D.S.).

Elvira Osirnig, la jeune et brillante skieuse de l'Engadine, gagne donc le titre envié de championne suisse. Elle doit ce résultat flatteur à son sérieux entraînement, qui la désigne tout particulièrement pour la défense des couleurs suisses à Chamonix.

**Concours de slalom**

Dans le concours de slalom du samedi, une épreuve que beaucoup de spectateurs préférèrent au saut, voici les six premiers rangs dans les juniors:

1. Arnold Ludi, Gstaad, 55,6. 57,2. 152,8 sec.; 2. Karl Schlunegger, Wengen, 154,6; 3. **Ambros Supersaxo, Saas-Fee**, 157,8; 4. Daniel Girardet, Les Avants, 201,4; 5. **Zurbriggen O.**, 201,8; 6. **Zurbriggen Robert**, 202,4.

**Le championnat suisse de bobsleigh à Crans**

La saison d'hiver, qui bat son plein à Montana, voit se dérouler dans notre importante station alpestre une foule de manifestations sportives à grand retentissement.

Dimanche dernier s'est disputé à Crans le championnat suisse de bob auquel participèrent 11 équipes dont 4 de Montana et les 7 autres de diverses régions de la Suisse: Grindelwald, Caux, Les Avants, Sierre, Sion, etc.

Parmi les personnalités officielles, on a remarqué la présence de MM. André Germanier, conseiller national, Schlaeppli, présid. central des clubs de bobs, Albert Mayer, de Montreux, l'organisateur de clubs suisses aux Olympiades de Garmisch, M. Albert Bonvin, président du Comité d'organisation, M. Mudry, président du Comité de réception, qui eut pour les représentants de la presse les plus délicates attentions, M. l'architecte Marc Burgener, etc., etc.

Les services de chronométrage étaient assurés par la maison Rœnggli à Crans.

Voici les résultats: 1. Montana II (Cap. R. Guenat), 2' 58" 3/5; 2. Caux (Cap. Kirschmann), 3' 03" 1/5; 3. Crans I (Cap. Barcas A.), 3' 04" 2/5; 4. Montana I (Cap. Grosjean), 3' 05" 3/5; 5. Montana III (Cap. Clyde), 3' 09" 2/5; 6. Crans II (Cap. Bonvin B.), 3' 09" 3/5; 7. Montana IV (Cap. Crot M.), 3' 10"; 8. Crans III (Cap. de Sainte-Anne), 3' 12" 2/5; 9. Crans IV (Cap. V. Donazzolo), 3' 18"; 10. Grindelwald (Cap. Dill), 4' 05" 4/5; 11. Montana V (Cap. H. Rauch), 4' 50" 2/5.

**Et le Grand Prix valaisan de bob**

Ce concours annuel fut disputé dimanche à Crans et a donné les résultats suivants:

1. Montana I, 1' 30,6"; 2. Caux, 1' 32"; 3. Grindelwald, 1' 32,2"; 4. Montana III, 1' 33,8"; 5. Crans II, 1' 34,8"; 6. Montana IV, 1' 36,4"; 7. Crans IV, 1' 36,4", ex-aequo; 8. Crans III, 1' 39,4"; 9. Sierre, 2' 06,4" (tombé); 10. Montana II, 3' 09" (tombé). Forfait: Les Avants.

Au cours de la deuxième manche, le capitaine Barcas, bien qu'ayant accompli le temps de 1' 36,4", a décidé très sportivement de se retirer de la compétition et de ne pas réaliser son intention de déposer protest.

Voici le classement de la 2me manche et classement final:

1. Caux, 1' 34,8", total des deux manches 3' 06,8"; 2. Montana I, 1' 36,4", total 3' 07"; 3. Crans II, 1' 38,2", total 3' 13"; 4. Grindelwald, 1' 41", total 3' 13,2"; 5. Montana III, 1' 42,4", total 3' 16,2"; 6. Crans IV, 1' 40,8", total 3' 17,2"; 7. Crans III, 1' 56"; total 3' 35,2"; 8. Montana IV, 2' 12", total 3' 48,4"; 9. Montana II, 2' 07", total 5' 16".

Les parents de feu Auguste GROSS, ancien député, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du grand deuil qui les frappe.

*croquez la vie  
à belles dents*



Vous lui trouverez toujours une douce saveur tant que vos jolis dents accentueront le charme de votre beau sourire vaquois. **Dentol** (eau, pâte, poudre, savon), le fameux dentifrice strictement aseptique et doux du plus agréable parfum. Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives, purifie l'haleine, conserve les dents, leur donne un blanc éclatant.

**Produit fabriqué en Suisse**

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et toutes les pharmacies.

**Dentol**

Le tube 1.-.- Grand tube 1.80  
Echantillons sur demande à  
Maison VINCI-GÈNÈVE (Acacias)

**L'importance économique de l'assurance sur la vie**

Il aura suffi de suivre d'un peu près le développement de l'assurance en Suisse, au cours des dernières années, pour se convaincre de son extraordinaire résistance aux crises. Une des rares branches de notre économie nationale qui, malgré la sévérité des temps, n'ait pas perdu de son importance; au contraire, elle en a gagné encore davantage. Un chiffre illustrera à lui seul cette vérité: en 1934, la population de la Suisse consacrait à l'assurance la somme énorme de 729 millions de francs. De ce total, 653 millions, presque les neuf dixièmes, s'inscrivaient à l'assurance des personnes.

De cette assurance des personnes — par opposition à l'assurance des choses — c'est l'assurance sur la vie qui forme la part capitale et la plus significative.

*Nous informons nos lecteurs que les billets de la Loterie des Montagnards sont épuisés. Dès que la troisième tranche sera lancée, nous expédierons de ces billets aux personnes en ayant fait la demande.*

**La Banque Suisse d'Epargne et de Crédit**

SUCCURSALE DE MARTIGNY

accorde des **Crédits en compte-courant Prêts**

garantis par des **Hypothèques Nantissements de titres ou polices d'assurances Cautionnements**

Conditions avantageuses

**Pour fiancés à vendre** une superbe chambre en noyer massif soit : un grand lit à 2 places avec literie soignée, une armoire 2 portes avec glace biseautée, un lavabo avec marbre et glace, une table de nuit, un potager à 3 trous émaillé blanc à l'état de neuf, à prix avantageux chez

**Madame POUGET**, MEUBLES neufs et d'occasion  
**AU LION D'OR**, MARTIGNY-VILLE

Suis acheteur d'une **MULE** On prendrait deux **vaches**

ou mulet de 4 à 7 ans. Faire des offres à Emery Rossier, Saxé Fully.  
en hivernage. Bons sois. S'adresser au journal sous chiffres R 1243.

**Brûleurs Anti-gel**

**Giovanola, Moulin & Co. Riddes**

Bons résultats selon rapport officiel  
Demandez démonstration gratuite  
Prix et conditions avantageux

**Billets de loteries**

en vente à l'IMPRIMERIE  
**PILLET - Martigny**

En faveur de l'Hôpital de Monthey  
1/4 billet Fr. 5.50 1/2 billet Fr. 10.50  
1 billet Fr. 20.—

Verbano (pour procurer du travail à Locarno) Le billet Fr. 1.—

Importante Fabrique Suisse de machines à coudre, cherche

**VOYAGEUR**

expérimenté, excellent vendeur pr régi n Martigny-Sion Fixe, frais et commission. Adr. offres avec photo, certificats et références à cas post-le 198, Lausanne-Gare.

A vendre 10.000 kg. de bon

**FOIN**

S'adres. à Ernest Dubois, Epinassey, s/ St-Maurice. Téléphone No 116

**JARDINIER**

27 ans, sérieux et travailleur, cherche place stable de maison bourgeoise ou établissement. Certificats à disposition. Faire offres à Ernest Morel, Bercher.

**L'ALLEMAND**

garanti en 2 mois, l'italien en 1. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Préparations examens fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Prospectus,

**Ecole Tamé BADEN 4**

**Négligence**



Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les

**coffres-forts** et cassettes incombustibles

de la maison **FRANÇOIS TAUXE**, fabricant de Coffres-forts à Malley, Lausanne

**Engrais pour vigne Lonza**

Au printemps, au départ de la végétation on enfouit par hectare :  
**1000-1200 kg**  
**Engrais pour vigne Lonza**

Passez votre commande à temps à votre fournisseur habituel.  
**LONZA S.A. BALE**

**Si**

vous désirez des imprimés de bon goût, originaux et distingués, passez toutes vos commandes à l'Imprimerie Pillet, Av. de la Gare, Martigny, Téléphone No 61.052

## Chronique de la Mode

### Transition

En attendant de pouvoir vous parler, chères lectrices, des chapeaux printaniers que préparent les modistes en ce moment, il nous semble plus normal de vous entretenir des modèles que l'on porte actuellement. Ils sont d'ailleurs si variés que le sujet sera largement suffisant pour aujourd'hui.

Dans leur ensemble les coiffures actuelles sont plutôt amusantes. Elles montrent souvent des lignes très hardies devant lesquelles on éprouve tout d'abord une certaine surprise, mais on s'y habitue très vite, car tout en faisant des créations originales, les modistes se sont surtout attachées à ce que la ligne de leurs modèles reste toujours seyante et dégagée.

Lorsque la forme est haute, par exemple, elle se fait conique ou pointue afin de diminuer progressivement de largeur ; dans ce cas, la garniture se pose souvent en hauteur de façon à bien accompagner le mouvement du modèle.

L'un sera une toque de velours aubergine, drapée derrière, plate devant, prolongée par une voilette raide en forme de visière. L'autre très haut, sera également fait de velours, mais noir. On l'agrémentera de larges palettes de plumes blanches et noires hardiment posées sur le côté et semblant retenir le drapé.

Dans un tout autre genre retenons aussi des modèles genre béret, mais disposés en auréole ; certains se posent même très en arrière de façon à découvrir les cheveux. On en fait déjà en paille ou en peau noire, garni d'un petit motif en ruban de velours capucine. Certains de ces bérets sont posés sur un bandeau droit en ruban. Il en est qui nous montrent une autre forme dessinant une pointe sur le front et que soulignent des nervures.

On revient aux chapeaux restaurant que l'on porte avec d'élégantes toilettes de dîner.

On peut choisir soit une coiffure en tissu lamé et

broché, orné d'un chou volumineux sur le dessus, soit une création un peu 1880, en plumes d'autruche rose cyclamen. Toutes les plumes sont disposées de façon à ce que leurs extrémités retombent en arrière en formant de grosses boucles qui viennent se mélanger agréablement à celles de la chevelure.

Dans un autre genre, notons encore, toujours dans cette note élégante, des petits calots ronds ou pointus en feutre noir ou en velours, rehaussés de broderies d'or patiné très en relief. Ces coiffures se portent en arrière de façon à laisser les cheveux aérer le visage et se complètent parfois d'une longue voilette.

\* \* \*

Jamais nos robes n'ont été si sobres, en effet, si sévères même, pourrions-nous dire. Partout ce ne sont que tissus foncés, encolures montantes, manches longues, garnitures plus que discrètes. Et pourtant nos toilettes actuelles restent pleines de charme et de séduction. Il suffit, en effet, que l'étoffe soit de belle qualité, la couleur exactement appropriée à notre teint et les accessoires minutieusement choisis pour que l'ensemble devienne un chef-d'œuvre de goût et de discrétion.

Et puis, nos chapeaux, qui eux, au contraire, montrent une grande fantaisie, sont là pour relever l'allure un peu austère de certaines compositions et leur apporter une pointe d'originalité fort seyante.

C'est surtout pour l'après-midi qu'on remarque des créations très sobres. On voit beaucoup de robes noires d'abord, puis du violet ou du corinthe, teintes évidemment plutôt sévères. Ne dites pas : le noir ne me sied pas ; il est toujours admis de l'éclaircir près du visage d'une doublure, d'une fleur, d'un collier nouveau d'un ton clair ou vif, d'un blanc plus ou moins pur, voire d'un bijou d'or ou de cristal qui suffit parfois pour adoucir le contact du noir près d'un teint qu'il n'avantage pas. Ces innocents artifices permettent de compter dans nos trousseaux une ou deux de ces robes noires si pratiques et si en vogue.

Mic.

## La Cuisine

### La volaille

Quelques conseils me paraissent utiles pour le choix d'une volaille. Prendre de préférence les volailles à la peau fine et blanche. Se méfier de celles qui ont la chair rougeâtre. L'ergot long est toujours un signe d'âge ; aussi certains marchands le coupent-ils pour donner à leur marchandise une apparence de jeunesse. Il est assez facile de reconnaître la supercherie, car, chez les volailles jeunes, l'ergot n'est encore qu'à l'état de bouton. Ces dernières seules peuvent se rôtir ou subir les préparations qui n'exigent pas une longue cuisson ; les autres seront mises dans le pot-au-feu ou en daube.

Les poulets de grains sont de très jeunes poulets dont la cuisson est rapide. Les chapons sont des jeunes poulets émasculés et engraisés. Les poulardes sont des jeunes poules engraisées et qui n'ont pas encore pondu ; elles ne sont plus bonnes à rôtir lorsque le croupion est développé, ouvert et rougeâtre. C'est également au croupion très ouvert qu'on reconnaît les poules qui ont beaucoup pondu, et qui, par conséquent, sont vieilles. La fraîcheur se reconnaît au globe de l'œil qui doit être rond, plein et brillant et non plat, froissé ou terni.

Si l'on achète des volailles vivantes, les plumer aussitôt tuées, c'est plus facile. Les vider par une incision faite sous la cuisse, en ayant le plus grand soin de ne pas crever l'amer qui tient au foie et qu'on détache aussitôt avec des ciseaux pour le jeter. Au cas où l'on crèverait l'amer, laver sur-le-champ l'intérieur avec de l'eau chaude. Après avoir plumé et bien épluché, flamber le duvet qui reste avec du papier enflammé qu'on promène sous chaque membre, ou bien encore sur de la braise ardente ou la flamme du gaz, principalement les pattes, ce qui permettra d'enlever la première peau écailleuse, laquelle est toujours dure ; aplatir légèrement l'os saillant de l'estomac.

Ceci fait, remettre dans l'intérieur le foie, saler et poivrer un peu, recoudre la fente par laquelle on a vidé la volaille, et la trousseur en tournant le cou, de manière à placer la tête entre l'aile et l'estomac. Replier ensuite les deux ailes en faisant passer le petit bout de l'aileron sur le dos, puis, avec une aiguille à brider, dans laquelle on aura passé un bout de ficelle de 60 centimètres, traverser la volaille en piquant sur l'aile qui tient de tête et ressortant par l'autre aile. Repasser l'aiguille à nouveau en la piquant du côté où elle se trouve et en ressortant par l'aile où on l'a entrée la première fois. Désenfiler l'aiguille et attacher les deux bouts de la ficelle ensemble en nouant fortement. Faire de même pour les cuisses, en ayant soin de les piquer deux fois afin de les tenir bien près du corps.

Les volailles dont la tendreté est douteuse se mettront de préférence dans le pot-au-feu ; mais on devra surveiller la cuisson, car de même qu'une volaille présumée jeune se révèle coriace, de même on peut commettre l'erreur contraire et il importe de ne pas laisser tomber la volaille en bouillie. Telle sera cuite à point en une heure et demie, telle autre demandera quatre heures. Un poulet tendre se met très bien au pot, et se sert en cérémonie, avec une pincée de gros sel, plus une garniture de persil si l'on veut.

Un chapon, une poularde, dont la qualité sera douteuse, ne laissent pas d'être excellents bouillis. Noter que le bouillon sera parfait avec une vieille volaille et de peu de saveur avec une jeune.

Découper une volaille est tout un art : lever successivement les quatre membres, en commençant par la cuisse et l'aile du même côté. Lever ensuite les blancs, puis découper la carcasse qu'on pose sur le flanc dont on brise les côtes de dessus avec la lame du couteau ; en faire autant du côté opposé. Diviser ensuite la carcasse, dont on fait des morceaux présentables. Puis on divise chaque cuisse en deux, chaque aile en trois. Ranger symétriquement tous ces morceaux sur le plat qu'on passe ensuite pour que chacun puisse se servir à sa guise.

Mél.

Feuilleton du Mardi du journal „Le Rhône„ 28

## LE MARIAGE DE CLÉMENT

par MARY FLORAN

— Ne me plaignez pas ! Sans doute, j'ai le cœur blessé, on ne se reprend pas si vite, après s'être tant attaché ; mais c'est surtout d'une illusion perdue que je souffre, et ma peine d'aujourd'hui n'est rien en comparaison de la douleur que j'aurais pu connaître un jour, si mon rêve s'était réalisé. Voyez-vous, Monique, j'avais aimé un beau visage, croyant que tout, en une créature si parfaite, le corps et l'âme, devaient être pareils ; maintenant, ce que je chercherai dans la compagnie de ma vie, ce sera un grand cœur, un cœur comme le vôtre, Monique !

Clément avait prononcé ces paroles sans intention, entraîné par la sincérité de sa pensée.

Les entendant, Monique se sentit incapable de dissimuler plus longtemps et, par un effort surhumain, se mit debout.

— Où allez-vous ? lui demanda Clément, étonné. — Chercher un peu de soin qui me manque pour cette fleur, balbutia-t-elle.

Et elle s'en fut d'un pas chancelant qui la faisait se heurter aux meubles.

Clément la regarda s'éloigner avec stupeur.

Son émoi immense ne lui avait pas échappé ; que pouvait-il signifier ?

Il réfléchit un instant.

Tout à coup, une intuition subite lui frappa l'esprit avec une telle puissance de vérité que, à son

tour, il se sentit pâlir d'émotion. Il lui revenait les paroles de Monique quinze jours auparavant à cette place : « Je ne me marierai jamais. » Puis, ce refus formel d'en dire le motif ; ce trouble, lorsqu'il avait fait, en plaisantant, la supposition d'un amour malheureux ; cette prière qu'elle lui avait adressée, de ne pas insister à ce sujet, pour elle, pénible, toute cette conversation qui lui avait donné à penser que Monique aimait.

Mais qui pouvait-elle aimer ? Tout à ses préoccupations personnelles, il n'y avait pas songé jusqu'à présent ; aujourd'hui, il cherchait et ne trouvait pas.

Pas un jeune homme dans les environs d'Ennevec ou des Barres, pas un jeune homme qui pût plaire à la nature raffinée de Monique ; elle n'était jamais sortie de son pays que pour venir à Paris ; là, qui avait-elle rencontré ? quelques jeunes gens, mais à peine les avait-elle vus, le mieux de tout, et en même temps celui qui l'avait approché le plus, ce M. de Sésarme, qu'elle avait refusé d'épouser.

Une femme d'élite comme elle ne pouvait pas, pourtant, s'éprendre du premier venu.

Serait-il donc possible que ?..

Non, il n'osait pas même formuler sa pensée... et pourtant !.. Il se rappelait coup sur coup sa transformation de l'été dernier à Ennevec, qui devait cacher un désir de plaire ; son trouble là-bas sous la futaie, lorsqu'il lui avait appris son mariage ; ses tristesses mal cachées, son dévouement auprès de son lit de malade, cet évanouissement quand elle l'avait su indemne de sa terrible opération, son émotion de tout à l'heure, l'apprenant libre... Enfin, il restait à Clément un souvenir vague comme celui d'un rêve, d'une nuit de souffrance où, près de son lit, une femme avait sangloté, le suppliant

de vivre, et lui disant qu'elle l'aimait ; cette femme, ce devait être Monique !

Y fixant toutes les facultés de son intelligence et de sa mémoire, ce qui n'était d'abord qu'une remembrance confuse se dessina bientôt dans l'esprit de Clément avec la netteté d'un souvenir précis...

Alors il ne douta plus. Une douceur infinie l'envahit tout entier, un charme d'une quiétude absolue, qu'il n'avait jamais connu, même aux jours les plus heureux de sa passion, en même temps qu'une pitié et une admiration profondes.

— Pauvre, chère et héroïque enfant ! dit-il tout haut, l'ai-je inconsciemment fait souffrir ! et ai-je failli passer à côté du bonheur, en marchant sur un cœur comme celui-là !

Monique retrait à ce moment-là, son visage un peu rougi par une récente ablution, qui avait dû effacer des traces de larmes, mais très calme, se possédant entière ; cette enfant avait toutes les énergies de sa race.

— Voilà, dit-elle en s'asseyant, j'ai retrouvé cette soi vieux-rose, pour finir mon dessin.

— Il s'agit bien de cela ! répondit Clément hors de lui, je vous en prie, approchez-vous.

Passive, elle obéit ; il lui prit les mains.

— Monique, lui dit-il, la regardant bien en face, vous souvenez-vous d'une nuit où, près de mons lit, me veillant en secret, vous pleuriez, me suppliant de me résoudre à l'amputation qui devait me sauver la vie, croyait-on, et cela pour vous qui m'aimiez tant ?

La jeune fille redevint affreusement pâle.

— C'était la fièvre, Clément, murmura-t-elle, qui vous a fait voir cela...

Mais lui, la regardant toujours :

— Oh ! Monique, vous qui n'avez jamais menti !

fit-il avec exaltation, ne me trompez pas, je vous en conjure, en cette minute solennelle et décisive, n'est-ce pas que je n'ai pas rêvé ?

Monique tressaillit, toute sa loyauté se refusait à un mensonge ; subitement, très rouge, mais très digne :

— Non, Clément, fit-elle sérieusement, avec un effort dans la voix, témoignant ce que cet aveu lui coûtait, non, vous n'avez pas rêvé.

— Et j'ai bien compris alors, bien deviné pourquoi vous voulez ne pas vous marier et qui vous aimez ?.. Il n'y a qu'un instant, mais la lumière s'est faite à présent en mon esprit. Oh ! Monique, chère et malheureuse enfant, comment pourrai-je obtenir mon pardon de tout ce qu'involontairement je vous ai fait souffrir ?

— En ne reparlant jamais de tout cela, jamais, jamais, jamais, insista-t-elle avec force.

— Si, Monique, fit Clément très tendrement, en l'attirant à lui, car le cœur que je voulais chercher... je l'ai trouvé.

FIN

## Une tragédie à la fosse aux ours

Une tragédie s'est déroulée dans la fosse aux ours, à Berne. L'ours mâle Chrigel, 4 ans, jouait avec la femelle Vreni quand tout à coup Vreni fut blessée. Le sang coula et une lutte à vie et à mort s'engagea entre les deux animaux adultes et se termina par la défaite de la femelle Vreni qui fut littéralement mangée par son compagnon.

A côté de cet événement tragique, un fait réjouissant s'est produit. L'ourse Idi qui, naguère, avait mangé ses petits, a mis au monde non pas deux oursons, comme on l'a annoncé, mais trois, et les a laissés en vie, de sorte qu'il y a maintenant 5 oursons dans la fosse.